

Avis de constitution

SOCIETE « HORIZON MOBILITY »

Siège ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE COCODY
QUARTIER ANGRE CHU NON LOIN DE LA CITE HARMONIE
LOT 4868 ILOT 426, Lot 4868, Ilot 426

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HORIZON MOBILITY »

Objet : La société a pour objet en tout pays et particulièrement en Côte d'Ivoire :

TRANSPORT,
TRANSPORT PUBLIC,

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE COCODY
QUARTIER ANGRE CHU NON LOIN DE LA CITE HARMONIE
LOT 4868 ILOT 426, Lot 4868, Ilot 426

Dirigeant(s) M MOALBAYE LAPYA GHISLAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11904 du 03/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73030/GTCA/RC/2025 du 03/12/2025

